



Assemblée

Distr. générale
14 juin 2016
Français
Original : anglais

Vingt-deuxième session

Kingston (Jamaïque)

11-22 juillet 2016

Demande d'admission au statut d'observateur présentée au nom de la Deep-Ocean Stewardship Initiative, conformément à l'alinéa e) du paragraphe 1 de l'article 82 du Règlement intérieur de l'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins

Note du secrétariat

1. Le 24 mars 2016, la Deep-Ocean Stewardship Initiative a adressé une lettre au Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins pour demander l'admission au statut d'observateur auprès de l'Assemblée de l'Autorité. Le texte de la lettre et les renseignements complémentaires fournis par le demandeur figurent dans les annexes I et II de la présente note.

2. À l'alinéa e) du paragraphe 1 de l'article 82 du Règlement intérieur de l'Assemblée, il est prévu que les organisations non gouvernementales avec lesquelles le Secrétaire général a passé des accords conformément au paragraphe 1 de l'article 169 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et d'autres organisations non gouvernementales invitées par l'Assemblée qui ont manifesté leur intérêt pour les questions examinées par l'Assemblée peuvent participer aux travaux de cette dernière en tant qu'observateurs.

3. Les paragraphes 5 et 6 du même article prévoient en outre que les observateurs visés à l'alinéa e) du paragraphe 1 de l'article peuvent siéger aux séances publiques de l'Assemblée et faire oralement, sur invitation du Président et après approbation de l'Assemblée, des déclarations sur des questions entrant dans le cadre de leurs activités, et que les exposés écrits présentés par les observateurs sur des questions relevant de leur compétence et ayant trait aux travaux de l'Assemblée sont distribués par le secrétariat à concurrence du nombre d'exemplaires fournis et dans les langues dans lesquelles ils lui ont été remis.



Annexe I

Lettre datée du 24 mars 2016 adressée au Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins par la Deep-Ocean Stewardship Initiative

Conformément à l'article 82 de la section XVI, intitulée « Observateurs », du règlement intérieur de l'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins, la Deep-Ocean Stewardship Initiative (DOSI) souhaite participer en tant qu'observateur aux réunions de l'Autorité, notamment à la vingt-deuxième session, qui doit se tenir en juillet 2016.

L'initiative DOSI a pour mission de conjuguer les avis d'experts issus des milieux scientifiques et technologiques, de décideurs, et de spécialistes du droit et de l'économie en vue de favoriser la gestion écosystémique de l'exploitation des ressources des grands fonds océaniques et d'élaborer des stratégies visant à préserver l'intégrité des écosystèmes profonds relevant des juridictions nationales et au-delà. Elle réunit des spécialistes de nombreuses disciplines, issus de juridictions et de secteurs industriels divers, afin d'encourager le débat, de favoriser l'échange de conseils et faciliter la communication. La direction de DOSI, dont le réseau couvre une vaste aire géographique, est implantée aux États-Unis d'Amérique, au Mexique et au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et l'initiative compte 400 membres issus de 38 pays, y compris de pays en développement, d'États insulaires et de pays sans littoral.

Elle collabore étroitement avec l'International Network for Scientific Investigations of Deep-Sea Ecosystems (INDEEP) (réseau international de recherche scientifique sur les écosystèmes profonds), ainsi qu'avec le Consortium for Ocean Leadership (COL) (consortium pour la gestion des océans), une organisation à but non lucratif (au titre de l'article 501, paragraphe c), alinéa 3 du code fédéral américain de revenu intérieur) basée aux États-Unis, qui a pour mission de réunir les mondes de l'océanographie et de la technologie. Un grand nombre d'océanographes spécialisés dans les grands fonds qui sont membres du réseau INDEEP ont contribué au Programme de recensement de la vie marine et le COL en a assuré le secrétariat. On trouvera dans l'annexe II de la note du secrétariat (ISBA/22/A/INF/6) une présentation des activités notables de l'initiative DOSI ayant trait à l'exploitation minière des grands fonds marins. Des compléments d'informations sur DOSI, INDEEP et COL peuvent être consultés aux adresses suivantes : <http://dosi-project.org>; www.indeep-project.org; <http://oceanleadership.org>.

L'initiative DOSI attend avec intérêt de pouvoir contribuer aux travaux de l'Autorité internationale des fonds marins et des États parties et d'élargir ainsi le champ des connaissances. Elle serait reconnaissante à l'Autorité de bien vouloir examiner sa demande d'admission au statut d'observateur à la prochaine session, en 2016.

(Signé) Lisa Levin
Au nom de la direction de DOSI

Annexe II

Échantillon des activités de la Deep-Ocean Stewardship Initiative ayant trait à l'exploitation minière des fonds marins

Ateliers et colloques organisés (ou coorganisés) par la Deep-Ocean Stewardship Initiative (DOSI) :

- Atelier sur l'exploitation minière des grands fonds marins avec le Forum économique mondial et la Fondation Rockefeller/Resolve à Bellagio (Italie), octobre 2015
- Atelier de planification de DOSI à Aveiro (Portugal), août 2015
- Atelier sur le dépôt de résidus miniers en mer profonde avec l'Organisation maritime internationale et le Groupe mixte d'experts chargé d'étudier les aspects scientifiques de la protection de l'environnement marin, à Lima, juin 2015
- Atelier consacré à l'élaboration d'un plan stratégique de gestion de l'environnement concernant l'exploration et l'exploitation des ressources minérales des grands fonds marins dans le bassin atlantique, aux Açores (Portugal), juin 2015
- Colloque sur l'exploitation minière des grands fonds marins et les cultures dans le Pacifique, à Honolulu (État d'Hawaii, États-Unis d'Amérique), avril 2015
- Définition de la notion d'impact significatif et réalisation d'évaluations d'impact cumulatif, à La Jolla (État de Californie, États-Unis d'Amérique), mars 2014
- L'industrialisation des activités menées en eaux profondes : un nouveau seuil de gestion responsable, avec l'American Association for the Advancement of Science à Chicago (États-Unis d'Amérique), février 2014
- Atelier d'inauguration avec l'Université nationale autonome du Mexique à Mexico, mars 2013

Directives et recommandations :

- Recueil d'observations établi par DOSI sur l'article 154 du questionnaire d'examen remis par l'Autorité internationale des fonds marins (février 2016)
- Recueil établi par DOSI sur l'examen des règlements et recommandations formulés par la Communauté du Pacifique pour l'exploitation minière des grands fonds marins (octobre 2015)
- Contribution établie par DOSI suite à l'appel à contribution lancé par l'Autorité internationale des fonds marins aux fins de l'élaboration du rapport intitulé « Developing a regulatory framework for mineral exploitation in the Area » (Mise au point d'un cadre réglementaire aux fins de l'exploitation minière des grands fonds marins dans la Zone internationale) (mai 2015)
- Document établi par DOSI aux fins de l'enquête réalisée par l'Autorité internationale des fonds marins auprès des parties prenantes (mai 2014)

- Lettre de recommandation pour activités de recherche adressée à l’Autorité internationale des fonds marins (mai 2014)

Séminaires en ligne :

- Séminaire en ligne sur l’exploitation minière des grands fonds marins (Environmental Law Institute, avril 2015, voir <http://eli-ocean.org/seminars/seabed/>)
- Série de séminaires en ligne organisée par DOSI sur les partenariats de services relatifs aux écosystèmes marins (2014 et 2015, voir <http://dosi-project.org/dosi-outputs>)

Publication d’articles dans la revue *Science* :

- Kathryn Mengerink *et al.*, « A call for deep-ocean stewardship », vol. 344, n° 6185, mai 2014
- Lisa Wedding *et al.*, « Managing mining of the deep seabed », vol. 349, n° 6244, juillet 2015
- Lisa Levin et Nadine Le Bris, « Deep ocean under climate change », vol. 350, n° 6262, novembre 2015

Stages : deux stages de formation à la Commission des îles du Pacifique pour les géosciences appliquées, offerts à deux ressortissants d’îles du Pacifique : trois mois à l’Université de Hawaii.

Participation à des ateliers :

- Atelier organisé par l’Autorité internationale des fonds marins et la Griffith Law School sur la réglementation de l’exploitation et l’évaluation de l’impact environnemental de l’exploitation minière des grands fonds marins (Gold Coast, Australie, mai 2016)
- Atelier de synthèse sur la gestion des impacts environnementaux de l’exploitation de ressources issues des grands fonds marins (projet MIDAS) (Gand, Belgique, mars 2016)
- Réunion générale annuelle du projet MIDAS (Sintra, Portugal, novembre 2015)
- « The crafting of seabed mining ecosystem-based management: assessing deep-sea ecosystems in the Pacific » (Mise au point de la gestion de l’exploitation minière des fonds marins basée sur la connaissance des écosystèmes : évaluation des écosystèmes profonds dans le Pacifique) (Japon, juillet 2015)
- L’Assemblée de l’Autorité internationale des fonds marins et les réunions du Conseil, juillet 2015 (dans le cadre d’autres délégations)
- « From seafloor hydrothermal systems to the sustainable exploitation of massive sulphide deposits » (Des systèmes hydrothermaux des grands fonds à l’exploitation durable des gisements très riches en sulfures) (Norvège, mai 2015)
- Atelier international sur les normes écologiques applicables à l’exploitation minière des grands fonds marins (Norvège, mai 2015)

- Réunion d'experts du projet MIDAS (Allemagne, avril 2015)
- Atelier sur la gouvernance des océans organisé par l'Institute for Advanced Sustainability Studies à Potsdam (Allemagne, octobre 2014), avec le Helmholtz Centre for Ocean Research (GEOMAR)

Groupes de travail de DOSI : exploitation minière des grands fonds; transparence de l'exploitation minière des grands fonds (groupe dirigé par : J. Ardron, plus de 40 membres) et enquête à cet égard (plus de 60 membres); ressources génétiques des grands fonds; pétrole et gaz des grands fonds; pêche en eaux profondes, dépôt de résidus miniers en eaux profondes, manifestations des changements climatiques dans les grands fonds marins, évaluations des grands fonds, technologie, communications et renforcement des capacités.
